

Harcèlement sexuel

Les parents interpellés

Des élèves de classe de terminale qui se sont exprimés sur ce fléau qui perturbe leur évolution à l'école proposent aussi la sensibilisation des harceleurs.

Par Adrienne Engono Moussang

La question du harcèlement sexuel en milieu étudiant a inspiré une littérature aux éducateurs camerounais. Par ses écrits, Emmanuel Pondi, enseignant à l'Université de Yaoundé II, a interrogé le phénomène sur les campus. Pour l'opportunité qui leur a été offerte, c'est un diagnostic sans complaisance qu'ont posé 23 élèves des classes de terminale des lycées et collèges du Mfoundi sur le harcèlement sexuel, moral et psychologique dans les établissements scolaires. Issus des lycées de Nkolbisson, de Mendong, de Mballa II, des lycées bilingues d'Ekounou et de Mendong, des collèges privés Marie Albert, Jésus Marie et Larousse.

Parmi les causes du harcèlement sexuel, ils citent la consommation de stupéfiants, la puberté mal gérée, la recherche de points, l'immoralité de certains enseignants, le port des tenues extravagantes par les jeunes filles, l'exposition aux médias et aux réseaux sociaux, la pauvreté de certains élèves, le laxisme de certains responsables d'établissements qui ne punissent pas vigoureusement les auteurs. Les harceleurs procèdent au retrait de points à ceux qui repoussent leurs avances, les humilient, les menacent de renvoi, voire même de mort. Ils exercent des violences verbales et physiques sur les victimes.

Les conséquences sont parfois inimaginables : échecs, grossesses non-désirées, infections sexuellement transmissibles, vih/sida, décrochage scolaire, dégoût scolaire et pour la discipline dispensée par l'auteur du harcèlement, tentative de suicide.

Les apprenants, conscients de ce qu'aucun problème ne



Des élèves le jour du concours.

peut rester sans solution, conseillent que les parents réduisent l'argent de poche des enfants, qu'ils dialoguent avec ceux-ci sur la sexualité. Au niveau de l'établissement, les élèves proposent que les responsables veillent à la conformité des tenues des filles spécifiquement, qu'ils conscientisent les enseignants, qu'ils organisent des causeries éducatives aussi bien pour les élèves que les enseignants.

Cette consultation des jeunes sur les défis de leur temps proposée par la délégation départementale des Enseigne-

ments secondaires du Mfoundi, en collaboration avec le quotidien Mutations et l'organisation non-gouvernementale (Ong) PichNet, offre un vivier d'idées à ceux qui sont préoccupés par la recherche de solutions à ces fléaux sociaux en milieu scolaire. Parfait Eloundou Enjégué, l'un des initiateurs de cette compétition et enseignant à la Cornell University aux Etats-Unis, aura réussi à apporter sa pierre à l'édifice pour sortir la jeunesse des fléaux sociaux.

Louise Byzance Dikoum Ngan

La voix favorable à la répression

Le harcèlement dans les établissements scolaires est le sujet sur lequel l'élève de terminale D au collège Marie-Albert II arrive en tête dans le cadre du concours de dissertation.

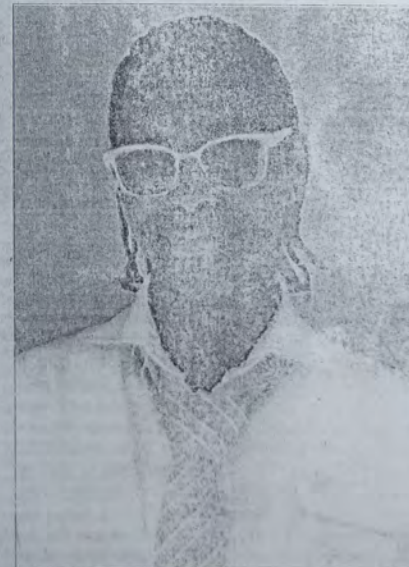
Par Jean-Christophe Ongagna (Stagiaire)

Le concours interscolaire sur les mœurs récemment organisé dans le département du Mfoundi livre ses gagnants depuis peu. Louise Byzance Dikoum Ngan fait partie de ceux-ci. Elève en terminale D au collège Marie-Albert II, établissement secondaire situé dans l'arrondissement de Yaoundé IV, elle dissimule à peine sa joie d'être arrivée en tête du groupe de ceux qui ont traité du sujet sur le harcèlement en milieu scolaire. Comme ses pairs, lauréats des autres thématiques, elle confie : « Quand j'ai appris la nouvelle, je me suis sentie très émue. C'est une fierté pour moi de savoir que j'ai pu arriver en tête de tous les élèves qui ont traité du même sujet ».

Dans son devoir, explique-t-elle, le harcèlement, qui est beaucoup plus sexuel, mais également moral et psychologique dans les établissements scolaires, se vit sous deux formes : élèves/professeurs et élèves/élèves. Pour endiguer le phénomène, une batterie de mesures devrait être adoptée. Il s'agit, selon elle, pour le cas élèves/élèves, « de préserver et garder son amour propre et sa dignité quoiqu'il

advienne ». Dans le cas élèves/professeurs, « l'éducation, le respect, la sensibilisation et la répression des actes de harcèlement en dernier ressort » devraient être de mise au sein des établissements scolaires. Comment la jeune fille arborant des lunettes entend-elle dépenser sa prime d'une valeur de 50.000 F.cfa ? « J'ai déjà beaucoup d'idées là-dessus, dit-elle en souriant. J'ai un problème de téléphone en ce moment et je compte m'en acheter un. Avec le reste, je voudrais aussi me procurer des accessoires de filles. Je prévois également de gérer mes camarades », énumère l'élève qui arbore fièrement sa cravate.

Agée de 17 ans, Louise Byzance Dikoum Ngan sait déjà ce qu'elle fera après l'obtention de son baccalauréat, espère-t-elle, cette année. Elle compte poursuivre ses études universitaires et se spécialiser en mécanique industrielle. « Je suis très attirée par le domaine scientifique. Après mon baccalauréat, je voudrais présenter le concours de Polytechnique, option génie mécanique. Mais, je réfléchis également sur d'autres pistes que je pourrais suivre plus tard », ambi-



tionne l'élève de terminale D, qui profite de cet entretien pour adresser des conseils à tous ces camarades en classe d'examen, mais aussi à tout jeune adolescent : « S'adonner au travail, rester concentré, ne pas se décourager et enfin, ne jamais perdre espoir ».